

Weicon GmbH

Date de révision: 20.08.2010

Révision-No.:

1,10

Peinture aluminium A-100

7619-0250

1. Identification de la substance/préparation et de la société/l'entreprise**Identification de la substance ou de la préparation**

Peinture aluminium A-100

Désignation commerciale

150020

Utilisation de la substance/préparation

AIDE CHIMIQUE

Elément de revêtement

Identification de la société productrice**Fabricant**

Weicon GmbH

Königsberger Straße 255

D-48157 Münster

Téléphone: +49 (0) 251 9322 - 0

Téléfax: +49 (0) 251 9322 - 244

e-mail: info@weicon.de

Internet: www.weicon.de

Responsable pour l'établissement de la fiche de données de sécurité: sds@gbk-ingelheim.de

Fournisseur

WEICON Inc.

20 Steckle Place, Unit 20

Kitchener, Ontario N2E 2C3

Téléphone: 519 896 5252

Téléfax: 519 896 5254

e-mail: info@weicon.ca

Numéro de téléphone d'appel d'urgence: 0 11 49 178 433 74 34 (CONSULTANK Lutz Harder GmbH)

2. Identification des dangers**Classification**

Indications de danger : Nocif

Phrases-R:

Inflammable.

Nocif par inhalation et par contact avec la peau.

Irritant pour la peau.

Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

3. Composition/informations sur les composants**Caractérisation chimique (Mélange)**

Peinture

Composants dangereux

N° CAS	Substance	Quantité
1330-20-7	xylène	25 - 50 %
7429-90-5	Aluminium en poudre (stabilisée)	10 - 25 %
64742-95-6	Solvant naphta aromatique léger (pétrole); naphta à point d'ébullition bas - non spécifié	10 - 25 %
64742-48-9	Naphta lourd (pétrole), hydrotraité; naphta hydrotraité à point d'ébullition bas	2.5 - 10 %
123-86-4	acétate de n-butyle	2.5 - 10 %

4. Premiers secours

Indications générales

Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.

En cas de malaise consulter un médecin.

Après inhalation

Se rendre immédiatement à l'air libre en cas d'inhalation des vapeurs.

En cas de malaise, conduire le malade auprès d'un médecin.

Après contact avec la peau

En cas de contact avec la peau, laver à l'eau savonneuse.

En cas d'irritations, consulter un médecin.

Après contact avec les yeux

Bien rincer à l'eau abondante, y compris sous les paupières.

Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.

Après ingestion

Ne pas faire vomir.

Appeler aussitôt un médecin.

Indications pour le médecin

Attention. Risque d'aspiration.

Les symptômes suivants peuvent apparaître:

Perte de connaissance

Narcole

Céphalées

Nausées

Engourdissement

Vertiges

5. Mesures de lutte contre l'incendie

Moyen d'extinction approprié

Produits extincteurs en poudre

Dioxyde de carbone

Sable

Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité

Jet d'eau

Risque particulier résultant de l'exposition à la substance/préparation en tant que telle, aux produits de la combustion, aux gaz produits

Pendant l'incendie, il peut se produire:

Monoxyde et dioxyde de carbone.

Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu

Utiliser un appareil respiratoire autonome.

Information supplémentaire

Refroidir les récipients menacés par vaporisation d'eau.

Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Les précautions individuelles

En cas de formation de vapeurs, utiliser un appareil respiratoire.

Tenir à l'écart des sources d'ignition.

Veiller à assurer une aération suffisante.

Utiliser un vêtement de protection individuelle.

Les précautions pour la protection de l'environnement

Ne rejeter ni dans les canalisations d'égout, ni dans les eaux.

Weicon GmbH

Date de révision: 20.08.2010

Révision-No.:

1,10

Peinture aluminium A-100

7619-0250

Les méthodes de nettoyage

Ramasser les résidus avec des produits absorbant les liquides.

Collecter dans des récipients appropriés pour l'élimination.

7. Manipulation et stockage**Manipulation****Consignes pour une manipulation sans danger**

Conserver le récipient bien fermé.

Eviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Utiliser uniquement dans des zones bien ventilées.

Préventions des incendies et explosion

Conserver à l'écart de toute source d'ignition - ne pas fumer.

Faire attention aux règles de la protection contre les explosions.

Prendre des mesures contre les décharges électrostatiques.

Stockage**Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage**

Garder les récipients bien fermés dans un endroit sec, frais et bien ventilé.

Protéger du rayonnement direct du soleil.

Conserver dans l'emballage d'origine bien fermé.

Classe de stockage (VCI): 3 A

8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle**Valeurs limites d'exposition****Valeurs limites (maximales) d'exposition professionnelle (ACGIH)**

N° CAS	Substance	ppm	mg/m ³	f/cm ³	Catégorie	Origine
123-86-4	Butyl acetate	150	713		TWA (8 h)	TLV
		200	950		STEL (15 min)	TLV
		-	-		Peak	TLV
1330-20-7	Xylene	100	434		TWA (8 h)	TLV
		150	651		STEL (15 min)	TLV
		-	-		Peak	TLV

Contrôle de l'exposition professionnelle

Prévoir une ventilation et une évacuation appropriées au niveau des équipements et des endroits où la poussière ou des fumées peuvent se former.

Mesures d'hygiène

Ne pas fumer, ne pas manger ni boire sur le lieu du travail.

Après le travail et au moment des pauses, se laver les mains et le visage.

Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer.

Eviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Protection respiratoire

En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.

Protection des mains

Gants en PVC

Les exigences peuvent varier en fonction de l'utilisation. D'où il est nécessaire d'observer en addition les recommandations du fabricant des gants protecteurs.

La présente recommandation fait exclusivement référence à la compatibilité chimique et l'essai expérimental réalisé en conformité de la norme EN 374 sous conditions de laboratoire.

Protection des yeux

Lunettes avec protection latérale (NF EN 169)

Weicon GmbH

Date de révision: 20.08.2010

Révision-No.:

1,10

Peinture aluminium A-100

7619-0250

Protection de la peau

Vêtement de protection

9. Propriétés physiques et chimiques**Informations générales**

L'état physique: Liquide
 Couleur: Gris argent
 Odeur: De solvant

Informations importantes relatives à la santé, à la sécurité et à l'environnement

Testé selon la méthode

pH-Valeur: n.a.

Modification d'état

Point d'ébullition: 137 °C

Point d'éclair: 30 °C

Dangers d'explosion

Le produit ne constitue aucun risque d'explosion, toutefois il est possible que des mélanges explosifs vapeur/air soient formés.

Limite inférieure d'explosivité: 0,6 vol. %

Limite supérieure d'explosivité: 7,5 vol. %

Pression de vapeur: 5 hPa
 (à 20 °C)

Densité: 0,95 g/cm³

Hydrosolubilité: Insoluble

Viscosité cinématique: 60 mm²/s 4 DIN 53211**Autres données**

Température d'inflammation: 240 °C

10. Stabilité et réactivité**Conditions à éviter**

Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition.

Pas de réaction dangereuse connue.

Matières à éviter

Oxydants

Produits de décomposition dangereux

Monoxyde et dioxyde de carbone.

Information supplémentaire

Pas de décomposition en utilisation conforme.

11. Informations toxicologiques**Toxicité aiguë**

DL50/orale/rat: >5000 mg/kg rat

DL50/dermale/lapin: >3000 mg/kg

Données se rapportant au composant principal.

Effets corrosifs et irritants

Irritation dermique : Non irritant.

Irritation des yeux: Non irritant.

Une exposition répétée ou prolongée peut provoquer une irritation de la peau et des dermatoses à cause des propriétés dégraissantes du produit.

Effets sensibilisants

Sensibilisation de la peau, remarque : Non sensibilisant

Données empiriques sur l'action sur l'homme

Weicon GmbH

Date de révision: 20.08.2010

Révision-No.:

1,10

Peinture aluminium A-100

7619-0250

L'inhalation des vapeurs en forte concentration peut causer des effets narcotiques.

Information supplémentaire

L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges. Une exposition répétée ou prolongée peut provoquer une irritation de la peau et des dermatoses à cause des propriétés dégraissantes du produit.

12. Informations écologiques**Écotoxicité**

Donnée non disponible.

Information supplémentaire

Le produit ne doit pas parvenir sans contrôle dans l'environnement.

Eviter le contact du produit avec les eaux de source ou les eaux de surface.

Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique

13. Considérations relatives à l'élimination**Élimination**

Si possible, le recyclage est préférable à l'élimination ou l'incinération.

Déchets de produit : élimination, par ex. incinération.

14. Informations relatives au transport**Canadien TMD****Appellation réglementaire**

PAINT

ONU/ID No.:	UN1263
Classes danger:	3
Groupe d'emballage:	III
Étiquettes:	3

Transport terrestre (ADR/RID)

No. ONU:	1263
ADR/RID classe:	3
Code de classement:	F1
Panneau d'avertissement	
No. danger:	33
Étiquettes:	3



ADR/RID Groupe d'emballage:	III
Quantité limitée (LQ):	LQ4

Appellation réglementaire

Paint

Autres informations utiles (Transport terrestre)

Dispositions spéciales: 640D

Code de restriction en tunnels: D/E

Transport maritime

No. ONU:	1263
IMDG-Code:	3
Marine polluant:	-
Étiquettes:	3

Weicon GmbH

Date de révision: 20.08.2010

Révision-No.:

1,10

Peinture aluminium A-100

7619-0250



IMDG-Groupe d'emballage:

III

EmS:

F-E, S-E

Quantité limitée (LQ):

5 L

Appellation réglementaire

PAINT

Transport aérien

ONU/ID No.:

1263

ICAO/IATA-DGR:

3

Étiquettes:

3



ICAO-Groupe d'emballage:

III

Quantité limitée (LQ) (avion de ligne):

1 L

IATA-Instructions de conditionnement (avion de ligne)

309

IATA-Quantité maximale (avion de ligne):

60 L

IATA-Instructions de conditionnement (cargo):

310

IATA-Quantité maximale (cargo):

220 L

Appellation réglementaire

PAINT

15. Informations relatives à la réglementation**Réglementation canadienne****Inventaire LIS/LES**

Tous les composants sont sur la LIS.

Inventaire National Canadien des Rejets de Polluants (INRP)

Xylene, CAS No. 1330-20-7 (max. 50%)

SIMDUT catégories

SIMDUT: B2 & D2B

La classification de ce produit est conforme aux critères de danger des Règlements sur les produits contrôlés (RPC) et la FS contient tous les renseignements exigés par les RPC.

16. Autres informations**Information supplémentaire**

Les indications des points 4-8 et 10-12, ne s'appliquent pas lors de l'utilisation et de l'emploi régulier du produit (voir renseignement sur l'utilisation), mais lors de la libération de quantités majeures en cas d'accidents ou d'irrégularités.

Ces renseignements ne décrivent que les exigences de sécurité du produit/ des produits et s'appuient sur l'état actuel de nos connaissances.

Veillez s'il vous plaît prendre en compte les conditions de livraison de la/des feuille/s d'instructions correspondantes.

Ils ne représentent pas de garantie de propriété du produit/des produits décrit/s au sens des règlements de garantie légaux.

Bibliographie :

(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)